

LE RASOIR

N° 156
15 centimes

INDES



Les enrôlements volontaires
-Venez naïfs enfants de la Belgique si vous échappez aux indiens
vous n'échapperez pas à la fièvre jaune.

Rédacteur en chef :

CARLOS DE BADAJOZ.

Bureaux :

Place Ste-Barbe, N° 6.
A LIÈGE.

21 AOUT 1875.

Septième Année.

LE RASOIR

JOURNAL SATIRIQUE

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Dessinateur-Propriétaire
VICTOR LEMAÎTRE

Bureaux :

Place Ste-Barbe, N° 6.
A LIÈGE.

Abonnement :

Belgique, Un an, francofr. 4,50
Etranger, Port en sus.

Honni soit qui mal y pense.

En vente : à Liège, chez DÉSIÉ, Passage-Lemonnier. — A Bruxelles, chez SACRÉ-DUQUESNE, rue du Midi, 76; chez E. L'OLIVIER, rue Neuve, 48 et chez E. SARDOU 42, Galerie St-Hubert, Passage du Prince. — A Anvers, chez DUMONT, Kiosque, Place Verte. — A Huy, chez M^{me} MALIZARD, Station de Huy. — A Tournai, chez E. HUBERT, libraire, quai Poissonnier. — A Verviers, chez BECK-DRESSEN, rue de l'Harmonie. — A Spa, Kiosque, Place Royale. — A Neufchâteau, chez Léandre PETIT, libraire. — A Tilleur, chez RICHOUX, rue Vinave, 66. — A Paris, chez M. Jules BENARD, boulevard Ménilmontant, 120.

Une pauvre femme aveugle, nommée Rosalie Dutilleul, qui depuis longtemps habite la ville de Huy, nous prie d'être son intermédiaire auprès du bureau de bienfaisance de cette ville, pour que l'administration continue à lui accorder le secours dont elle était favorisée depuis nombre d'années. Cette infortunée, âgée de 62 ans, se trouve dans un dénûment complet.

Nous avons reçu d'un généreux anonyme la somme de cinq francs, en timbres poste, que nous venons de lui parvenir.

Saint-Alphonse

Un nouveau qui fera concurrence à l'ancien dans le calendrier du *double Almanach liégeois*.

Il paraît qu'Alphonse de Liguori aurait été canonisé un peu à la légère à une époque où les mœurs étaient passablement relâchées.

Tandis que la continence de St-Alphonse Duchesne... parlez-nous de ça ! beuglent en chœur les rédacteurs tonsurés de la *Gazette de Liège*.

C'est-à-dire que St-Antoine, lui-même, n'a pas fait aux suppôts de l'enfer une plus héroïque résistance, et que Thérèse, célébrée par Veuillot dans les *Odeurs* de Paris, ne manquerait pas de taper avec admiration sur l'omoplate de l'illustre vicaire, en chantant de sa voix de rogome :

« C'est pas de la chair ça, c'est du marbre ! »

Ah ! si la magistrature Bara n'avait pas ordonné le huis-clos !

Si le peuple avait pu envahir le prétoire et faire justice des imputations de ces institutrices communales — c'est commueuses qu'il faudrait dire — les témoins à charge auraient chanté une autre gamme et l'on saurait aujourd'hui comment le pieux Alphonse résista aux tentatives lubriques de Satan logé dans le corps des malheureuses petites filles que le pauvre vicaire préparait, naïvement et sans défiance, au mystère eucharistique.

* *

Mais la lumière se fera, n'en doutez pas.

La Franc-maçonnerie n'aura pas terni pour longtemps cette réputation sans tâche.

Francisque Sarcey, le lundiste parisien, prêtant aux libéraux de Liège le concours de sa plume empoisonnée, entassera vainement le Pélon de la calomnie sur l'Ossa de l'injure. Il n'ébranlera pas la conviction des âmes pieuses qui savent d'ailleurs que ce scélérat, ce myope de Sarcey nie effrontément tous les miracles, toutes les vertus catholiques, sous le fallacieux prétexte qu'il n'y voit pas plus loin que le bout de son nez.

* *

Ceci est notre amende honorable.

Nous avons consacré notre plume et notre crayon à une œuvre mauvaise.

Nous avons fait d'un vase d'élection, d'une âme que jamais aucune pensée impure n'a souillée, une espèce de Priape, un satyre dégoutant.

Nos yeux sont dessillés ; le Seigneur nous est apparu sous la forme d'un facteur qui nous a remis une lettre affranchie et nous avons entendu ces paroles qui semblaient sortir du plafond du cabinet de la rédaction :

— Saül ! Saül ! Pourquoi me persécutes-tu ?... Et c'est en tremblant que nous avons ouvert la redoutable missive.

En voici le contenu :

Messieurs !

Vous faites profession d'impiété et d'incrédulité. Sépulcres blanchis, vous vous réjouissez de tout scandale s'il est au profit de vos monstrueux principes et s'il peut nuire au prestige des ministres du Seigneur. Je ne sais si vous insérerez ma courte réponse aux attaques inqualifiables dirigées contre le respectable vicaire Duchesne, mais je fais appel à votre loyauté et j'invoque au besoin la solidarité (*) qui lie tous les croyants. J'espère donc que vous accueillerez ma lettre avec l'empressement que le *Bien public* a apporté à insérer la prose impudente de l'ex-ministre Bara.

Je ne reviendrai pas, Messieurs, sur les faits étranges acquis au procès, mais je demande à tout esprit non prévenu s'il est possible qu'un homme entouré de sympathies aussi nombreuses et aussi respectables soit réellement coupable des crimes qu'on lui attribue ?

Je suppose que vous ne fréquentez pas le temple du Seigneur; vous avez tort, car vous y jouiriez quelquefois d'un touchant spectacle, tel que celui qui m'a été offert dans l'église d'une de nos plus populeuses paroisses, à la messe qui s'y célèbre le dimanche à 11 1/2 heures du matin.

Voici ce que j'ai vu et entendu et ce dont j'aurais été bien aise que vous fussiez témoin pour votre édification :

La foule pieuse envahit les trois nefs. Le respectable prêtre monte en chaire et d'une voix émue et indignée, commence le récit fidèle des épreuves auxquelles le démon libéral a soumis le pauvre vicaire Duchesne. Il le montre désarmé devant la calomnie, abreuvé du fiel des accusations les plus odieuses et les plus monstrueuses, condamné enfin et entraîné par la gendarmerie dans une étroite et sombre prison où il tombe, sur un grabat infect, terrassé par la fatigue des audiences et miné par la maladie...

Ah ! Messieurs, quel tableau émouvant et instructif pour vous autres libres-penseurs ! Quel enseignement vous eussiez puisé dans l'attitude de cette foule recueillie. Des larmes coulaient de tous les yeux; l'amertume et l'indignation gonflaient le cœur de ces centaines de femmes honnêtes prosternées au pied des autels, de ces Marthe et de ces Marie qui, suspendues aux lèvres de l'orateur sacré, *buvèrent* la parole sainte. (2)

Voilà, Messieurs, comment le *peuple* fait justice des cabales et des menées politiques et comment, dans notre sainte Religion s'affirment l'équité et la justice, en dépit des magistrats ouvertement hostiles aux idées chrétiennes.

Méditez la grande leçon que ces âmes simples et naïves donnent aujourd'hui aux juges égarés et aux folliculaires qui bavent l'injure sur un prêtre respectable et puisse votre cynisme se fondre aux rayons vivifiants et consolateurs de la Foi !

Agréés, etc.

* *

Amen ! cher correspondant et à notre tour !

Vous avez déjà compris sans doute en lisant les lignes dont nous avons fait précéder votre épître, que le *Rasoir* verselles larmes amères du repentir sur les calembredaines du dernier N°.

Notre ami Victor Lemaitre a même eu un moment la pensée de se retirer à la Grande Chartreuse et là, le corps ceint d'un cilice, de s'administrer,

(1) Diable !

(2) Très exact. Nous avons été aux renseignements.

(N D L R.)

d'une main vigoureuse une tripotée de coups de discipline à faire prendre les armes à Belzébuth son locataire obstiné depuis nombre d'années. Mais notre collaborateur ayant fait la réflexion que la Chartreuse était aujourd'hui une distillerie de premier ordre et que le travail de l'alcool pourrait le détourner de ses devoirs pieux; qu'enfin il servirait mieux la cause sainte en consacrant son crayon à l'exaltation de St-Alphonse Duchesne, il s'est décidé à préparer, en vue d'une canonisation imminente une *pièce* religieuse à faire pâmer d'aise tous les disciples de St-Ignace.

Quant à nous, nous profiterons du premier répit que nous accordera la canicule pour élaborer un grand cantique de circonstance ou les vertus mystiques, la chasteté et l'innocence du martyr du faubourg de St-Marguerite seront célébrées sur un rythme aussi entraînant que populaire.

Et si vous n'êtes pas encore satisfait, cher défenseur d'Alphonse, ma foi, nous serons bien forcés d'aller le dire à Rome !

???

De long en large.

Rien que la vérité !

Il est de ces secrets dont la science amère
Est fermée à la femme et répugne à la mère;
Et si honteux, d'ailleurs, que la pudeur défend
A défaut d'autre orgueil, de les dire à l'enfant,
PAILLON.

Bien loin de les dire ces secrets, il s'est trouvé à Liège un prêtre qui n'a pas craint d'initier des enfants à tous leurs mystères; d'abuser de la crédulité des parents et de l'innocence des jeunes filles. A ce propos il nous plaît de rapporter un incident qui s'est produit à la dernière audience et qui a été révélé d'une façon mensongère par un journal qui ne respecte personne et que, du reste, personne ne respecte. Nous étions présent à la séance; nous pouvons donc rapporter les faits dans toute leur vérité. Dans le cours de l'instruction une petite fille n'avait pas répondu à l'appel des magistrats instructeurs et sa sœur ainsi que ses parents avaient déclaré qu'elle ne connaissait rien des faits, qu'elle était très-timide, très-peureuse et qu'elle éprouvait une grande frayeur à devoir comparaître devant la justice. On laissa après cela l'enfant tranquille.

Cette réserve ne fut pas comprise par les défenseurs de Duchesne qui avec un tact parfait obligèrent cette pauvre enfant à venir déposer à la dernière audience, à laquelle assistait en sa qualité de substitut du procureur général, M. Em. Desoer.

L'huissier de service fait avancer l'enfant devant le tribunal. Elle est toute émue, toute tremblante. Elle parle à voix basse, M. Poncelet s'avance auprès d'elle; M. Cassion Lohest se place de l'autre côté et son fils agenouillé sur les marches du tribunal prend des notes. Se voyant entourée d'hommes noirs, devant un tribunal, l'enfant sent redoubler sa timidité. C'est à peine si l'on entend le son de sa voix. M. Desoer alors se lève et fait quelques pas en avant l'oreille tendue essayant de percevoir quelques sons. C'est alors que M. C. Lohest lui dit dans son langage élégant et correct : « M. Desoer, ne fixez pas l'enfant comme ça ! ! ! ! ! »

Il y eut alors dans la salle un moment d'ahurissement. L'honorable président resta lui-même interdit un instant. M. Desoer fit alors un geste comme pour indiquer qu'il ne voulait qu'entendre la déposition du témoin.

Enfin ce moment d'étonnement passé, M. le président dit avec calme à l'enfant : continuez votre déposition !

Est-ce parce qu'il n'a pas rappelé à l'ordre M. Lohest que *la Gazette* se plaint? Est-ce parce qu'il a montré trop de bienveillance? Non: c'est parce qu'il est libéral et que M. Lohest est catholique.... aujourd'hui car jadis... mais laissons de côté les opinions politiques de ce père de famille qui a pris la défense d'Alphonse Duchesne.

Nous reviendrons là-dessus après l'arrêt de la Cour.

**

Luxurieux point ne seras...

L'autre jour nous voyions passer un essaim de jeunes filles; elles étaient toutes vêtues de blanc et portaient les unes une ceinture verte, les autres une ceinture bleue, d'autres une ceinture rouge ou rose. Elles allaient gaies et souriantes conduites par leurs maîtresses à la distribution des prix à la salle académique. Tout-à-coup nous avons été vivement impressionné: parmi les jeunes filles se trouvaient des victimes du vicairé. Et alors nous nous dîmes: Homme impur, vicieux et pervers, qui vous prétendez homme de Dieu, si jamais vous êtes coupable, nous avons le droit de vous dire: vous êtes un infâme. Vous êtes chargé d'enseigner à ces enfants la morale et la vertu et vous avez osé toucher leur robe de lin; vous leur avez ravi ce vernis d'innocence qui est la grâce de leur âge. Ce que vous avez fait est — pour nous servir d'une expression de Diderot — le dernier terme des forfaitures humaines!

**

Le vin... les belles!...

(Robert le diable.)

Un de ces petits démons vomi par l'enfer pour accuser Alphonse et le jeter, à l'exemple de Pie IX sur la paille humide d'un sombre cachot, a osé affirmer qu'au moment où elle lui a rendu visite, le saint homme « sentait le vin ». Cela n'a pas étonné le moins du monde M^e Emile et il a trouvé de suite l'explication de ce fait:

Le vicairé sentait le vin? eh bien c'était le vin de la messe!...

Voilons nous la face!

**

Coup de soleil.

Un jour le vicairé disait à Cassian: on me reproche d'avoir sur le voile blanc de ma conscience certaines aspérités noirâtres; que dois-je faire pour les enlever? Et le catholique démocrate reprit avec un sourire: *Poncez-les!*

**

Cas... hi han!

Un des défenseurs d'Alphonse a demandé, nous nous en souvenons, dans le cours du procès, s'il était possible à un homme qui avait pris un verre d'absinthe de se passer de diner. Cette question faite avec une naïveté toute enfantine était adressée à un docteur cité comme témoin à décharge; le témoin avec l'autorité de la science a répondu que lorsque on avait pris deux ou trois verres d'absinthe il fallait absolument manger, surtout lorsqu'on n'est pas de bois... à moins ce ne soit du chêne.

Ainsi pour peu qu'on soit dévôt, on entendra toujours dans des affaires de ce genre le son de ces deux instruments qui ont fait le succès de la *Lucrèce* de Ponsard: luth et viole!

**

Quatre maîtresses!

Et déjà leurs appas ont un charme si fort....

MALHERBE.

M^e Poncelet, dans un sermon débité au congrès de Malines, attaqua avec violence un individu qui, en chemin de fer, lui voyant une bonne tête, s'était moqué de lui en lui faisant accroire qu'il avait quatre maîtresses. Et saint Emile versait des larmes de crocodile en répétant: quatre maîtresses!

Qu'arrive-t-il aujourd'hui? Le même M^e Poncelet défend le vicairé qui est accusé lui de cinq attentats! Mais voyez le bon tour, le tribunal ne veut pas que M^e Emile dépasse son chiffre fatidique et il condamne le vicairé pour quatre faits.....

M^e Poncelet es-tu content?

A. DE P.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Par 35 degrés à l'ombre, température requise, pour l'incubation artificielle, vient d'éclorre à Bruxelles un nouveau journal plus ou moins satirique et illustré, intitulé: *La Comédie politique*.

A cette époque de vacances et de villégiature, quand chacun aspire au douceurs du *Far niente*; il faut une certaine dose de courage pour oser lancer une publication de l'espèce; il est vrai que si la chaleur a pour effet de surexciter les nerfs cérébraux, d'autre part elle hâte singulièrement la chute des feuilles.

Dans celle qui nous occupe, ce que nous avons trouvé de particulièrement neuf et réjouissant c'est un système d'annonces sous forme de correspondance télégraphique à l'aide duquel tout un chacun peut désormais mettre le public dans la confiance de ses bonnes fortunes amoureuses; il y en a comme ça pas moins d'une douzaine toutes palpitantes d'intérêt.

Quand à savoir comment il s'est trouvé à point nommé une douzaine de Lovelace prêts à s'épancher dans le sein d'un journal qui n'était pas né, c'est un mystère que nous nous garderons d'approfondir... il est déjà bien assez profond comme ça!

C. DE B.

La fédération artistique.

Journal hebdomadaire.

Rédacteur en chef: M. Gustave LAGYE.

Ce journal continue à nous tenir au courant du mouvement artistique et à nous donner toutes les nouvelles concernant les beaux-arts: compte-rendus d'expositions, découvertes d'œuvres d'art, nouveautés musicales, chronique des théâtres, etc. Toutes ces questions y sont traitées avec autorité et par des hommes compétents.

Dans ses derniers Nos, *La Fédération* nous annonce une exposition-tombola au profit des inondés du Midi de la France. Cette exposition aura lieu à Anvers, puis ensuite à Bruxelles, à Liège et à Gand.

L'appel du Comité a été entendu et les artistes les plus en renom en Belgique ont adhéré à son heureuse idée. La liste en est trop longue pour être insérée dans notre journal. Disons seulement que: MM. Ch. Soubre, Gustave Julin et Ed. Putzeis, de Liège, y figurent; d'autres artistes liégeois imiteront, nous en sommes sûr l'exemple de leurs confrères.

Il y a ici avantage pour tout le monde: plaisir pour le public, secours pour les inondés et pour les artistes, occasion de faire une bonne œuvre en déployant leurs talents et en les faisant apprécier dans les principales villes du pays.

Le succès de cette entreprise est assuré et l'on ne peut que féliciter le Comité de l'excellente idée qu'il a eue d'organiser cette exposition.

A. G.

Les rôdeurs de la Côte.

MŒURS MARITIMES FLAMANDES.

Bruxelles. — Office de publicité, 1875. 1 beau vol. in-18, 318 p.

Sous ce titre, M. A. Bardin, vient de publier un roman d'une lecture très attachante. L'intrigue et les développements de l'action prouvent que l'auteur est doué d'une imagination riche, féconde, puissante. Il a entrepris de nous peindre les mœurs, les usages, les coutumes des pêcheurs de Blankenberghe, d'il y a quatre-vingts ans. Nous ne conduirons pas le lecteur à travers les inextricables incidents de ce récit. Nous dirons que l'action se poursuit sans heurt et sans effort et que tous les détails de l'œuvre sont reliés entre eux, sans invraisemblance. Les événements se suivent d'une façon très logique; les personnages une fois mis en scène conservent jusqu'à la fin leur caractère propre, leur originalité. Quelques-uns d'entre-eux sont peints de main de maître. Si c'est là le début de M. Bardin, on peut dire que la Belgique compte un bon romancier de plus.

Si nos lecteurs veulent passer quelques heures agréables qu'ils lisent *les rôdeurs de la côte*.

A. G.

Pensées.

Une entreprise commerciale sans argent est comme une tartine de pain sec; il faut y mettre du beurre. Cette pensée, qui a une forme canaille, me paraît juste au fond.

J'ai fait hier des vers charmants pour mon anniversaire. J'ai atteint le même jour Racine et ma vingtième année.

Toutes mes réflexions astronomiques me portent à croire que si le soleil paraissait la nuit comme il paraît le jour, il ferait aussi jour à minuit qu'en plein midi.

La mer Noire me paraît devoir être la plus immense écriture de la nature.

Si le cor que j'ai au pied était un corps de cavalerie, je pétitionnerais pour lui faire changer de garnison.

La vertu chez une femme est une cinquième dent de sagesse; elle fait parfois bien souffrir, mais elle finit toujours par percer.

La modestie chez une femme a le parfum de la violette, on la découvre souvent sans la voir.

Je suis très fort en gymnastique; quand je rencontre une barrière, je la franchis comme une lettre.

Quand on n'a point d'odorat on ne peut sentir personne.

Hôtel et Café du Bassin. — Restaurant tenu par INGELBRECHT, en face de la Station du Chemin de fer à Ostende. — Prix-modérés.

PARIS. — Grand Café-Restaurant du Pont de Fer, 14, boulevard Poissonnière, tenu par LINSSEN, ci-devant boulevard de la Sauvenière, Liège. — On y reçoit le journal *La Meuse*.

Ecole de Natation. — L'établissement est réservé tous les mardi et jeudi de chaque semaine, de 4 à 5 1/4 heures de l'après-midi, pour les élèves du Collège Saint-Servais.

Kursaal de Chaudfontaine. — Tous les dimanches, concert d'harmonie à 5 heures, suivi de partie de danse. — Tous les jeudis partie de danse et concerts d'harmonie.

Parisine. — Au premier cheveu blanc, faites usage de la Parisine et vous ne verrez jamais le second. Cette eau vraiment prodigieuse, se vend rue de Rivoli, 76, à Paris.

L. Jaumain, professeur d'escrime, à la société St-Georges, faubourg St-Marguerite, 31.

Sterilité des femmes constitutionnelle ou accidentelle complètement détruite par le traitement de madame LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchements. — Consultations tous les jours, rue Mont-Thabor, 27, près les Tuileries à Paris.

Georges Ista (agent de change,) place du Théâtre, 11, maison DELAME-FRÉSART. — Opérations de change et ordres de Bourse.

Robes et confections, prix très-modérés, M. BEHM, rue du Laveu, 13, Liège.

J. Le Rousseau, — (Horloger-Bijoutier, breveté.) montres, pendules, horloges, chaînes et Bijouteries. Vente, échange et réparations, rue Sur-Meuse, en face du Pont-des-Arches, 43.

M^{lle} Rosalie Galhausen, près du Kursaal, à Ostende, Tabacs et Cigares.

Taverne du Chien d'Or, rue de la Violette, 20, à Bruxelles. — Diners depuis fr. 1-50; 2 franc avec demi-bouteille; chambres à fr. 1-50.

Fabriqué de carton-cuir repoussé pour tentures Imitations des cuirs de Cordoue et de Malines. F. DAYE et C^{ie}, à Bruxelles. Seul dépôt pour la province: chez F. LALOUX, rue de la Régence, 49, à Liège.

Produits d'une richesse exceptionnelle, ayant obtenu sept récompenses à diverses Expositions, notamment à celle de Paris 1867. De 12 à 125 fr. le rouleau de 8^m. — Pour le gros, s'adresser exclusivement rue Bassenge, 24, à Liège. — On trouvera également chez Fçois LALOUX, un immense choix de PAPIERS PEINTS depuis 25 c^{mes} le rouleau. Vente au prix de fabrique en vertu de contrats passés avec diverses manufactures de France et d'Allemagne. Imitations des Gobelins, bois, marbres, etc.

Imp. et lith. de J. Daxhelet, Pass. Lemonnier, 12.

CANICULES



-Comment un boulanger dans ton jardin ?
-Ma chère, c'est mon mari, il ne peut supporter la chaleur



-Nos chemins de fer pendant la période caniculaire.



-d'après ce que j'entends on en est au concours de clarinette.
-Mais non, c'est M^{lle} X... qui chante.



-Les nominations dans l'ordre judiciaire sous notre ministère



Armoiries de M^{rs} d'Outreloup évêque de Liège par la grâce du sabot qui a atteint mer de Montpellier.



Les juges d'instruction du faubourg St. Marguerite.



Le vicaire a rappelé.
-Quoi ? les petites fille.
-Mais non, du jugement qui la condamné.



-si le commerce ne marche pas mieux je crains bien pour les cloches de mon église.



Monsieur... a ostende
-La force de l'habitude, se baignait autrefois dans lameuse sans caleçon.

-Toi ! au régime de l'eau ?
-Tu le vois, je bois l'eau séant !.



- que le diable emporte les ports de mer, tu vas encore le devenir.